

# PATRIMOINE ET COMMERCE

## RAPPORT FINANCIER ANNUEL

### EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2008

## BILAN ACTIF

	Brut	Amort.Dépr.	30/06/08	30/06/07
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo. Incorp.				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées				
Autres participations	17 245 669	17 244 669	1 000	1 000
Créances rattachées à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>17 245 669</b>	<b>17 244 669</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières approvision.				
En cours de productions de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & ac. versés/commandes				
<b>Créances</b>				
Clients comptes rattachés	11 391	9 525	1 866	1 866
Autres créances	325 642	173 007	152 635	170 255
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	64		64	12 480
<b>Comptes de régularisations</b>				
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>337 098</b>	<b>182 532</b>	<b>154 566</b>	<b>184 603</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler(III)				
Primes de rembt obligations (IV)				
Écart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>17 582 768</b>	<b>17 427 201</b>	<b>155 566</b>	<b>185 603</b>

## BILAN PASSIF

	30/06/08	30/06/07
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel	4 310 848	4 310 848
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	7 193 968	7 193 968
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	431 084	431 084
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	39 314	39 314
Report à nouveau	- 13 412 102	- 12 727 943
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)</b>	<b>- 61 093</b>	<b>- 684 159</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>- 1 497 981</b>	<b>- 1 436 887</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	124	47
Emprunts et dettes financières divers	1 653 423	1 223 770
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		398 287
Dettes fiscales et sociales		386
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 653 547</b>	<b>1 622 491</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>155 566</b>	<b>185 603</b>





# ANNEXES

**SA BILLON**

3 rue DE LA CLAIRE  
69009 LYON

**Exercice du 01/07/07 au 30/06/08**

*SIRET : 39506254000061*

*NAF : 741J*

*Activité : HOLDING*

**\* Identification de l'entreprise**

Désignation de l'entreprise : SA BILLON

Annexe au bilan avant répartition de la situation du 30/06/08, dont le total est de 155 566 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant une perte de 61 093 €

La période a une durée de 12 mois, du 01/07/07 au 30/06/08.

Ces comptes ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

## \* Index annexe de base grande société

Annexe au bilan et au compte de résultat du 01/07/07 au 30/06/08		Informations		
Éléments n°		Produites	Non produites	
		Référence	N / S	N / A
<b>Règles et méthodes comptables</b>				
1	- Méthodes d'évaluation, calcul des amortissements et des provisions - Changement de méthode, dérogations - Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	001		
<b>Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat</b>				
2	État de l'actif immobilisé	002		
3	État des amortissements			X
4	État des provisions	004		
5	État des échéances des créances et des dettes	005		
6	Informations et commentaires sur :			
.1	Éléments relevant de plusieurs postes du bilan	601		
.2	Réévaluation			X
.3	Frais d'établissement			X
.4	Frais de développement			X
.5	Fonds commercial			X
.6	Intérêts immobilisés			X
.7	Intérêts sur éléments de l'actif circulant			X
.8	Différences d'évaluation / éléments fongibles de l'actif circulant			X
.9	Avances aux dirigeants			X
.10	Produits à recevoir			X
.11	Charges à payer	611		
.12	Charges et produits constatés d'avance	612		
.13	Frais d'émission d'emprunt à étaler			X
.14	Composition du capital social	614		
.15	Parts bénéficiaires			X
.16	Obligations convertibles			X
.17	Ventilation chiffre d'affaires net			X
.18	Ventilation impôt sur bénéfices	618		
<b>Engagements financiers et autres informations</b>				
7	Crédit-bail			X
8	Engagements financiers			X
9	Dettes garanties par des sûretés réelles			X
10	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires			X
11	Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	011		
12	Rémunérations des dirigeants			X
13	Effectif moyen			X
14	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société			X
15	Liste filiales et participations	015		

N / S : non significatif  
N / A : non applicable

## Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La mise en œuvre des nouveaux règlements 2002-10 et 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2005 ne s'applique pas sur les comptes de l'exercice compte tenu de l'inexistence d'immobilisations hormis les titres de participation.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **I.1- Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Les titres de Billon Frères et Cie ont été intégralement dépréciés en considération du plan de cession de cette société décidé le 13 avril 2006 par le Tribunal de Commerce de Lyon.

Ces titres de participation sont maintenus au bilan tant que la clôture de la liquidation n'est pas prononcée.

### **I.2- Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **I.3- Faits marquants**

#### **- Redressement judiciaire**

A l'issue de la bonne exécution du plan de continuation du 24 octobre 2006 (ordonnance du Tribunal de Commerce du 23 avril 2007), la société Billon SA est sortie de la procédure de redressement judiciaire dans laquelle elle était entrée le 27 avril 2005.

#### **- Non établissement des comptes consolidés du Groupe Billon**

Une des deux filiales directes de Billon SA, Billon Frères & Cie, a fait l'objet d'un plan de cession en date du 13 avril 2006, à la suite d'une procédure de redressement judiciaire débutée le 27 avril 2005.

De même, les trois uniques filiales de Billon Frères : Alberti Teintures, Tricotages de Lyon et Tricotages de Jujurieux, ont fait l'objet d'un plan de cession en date du 13 avril 2006, à la suite de procédures de redressement judiciaire débutées le 27 avril 2005.

Les plans de cession de ces 4 sociétés

- Ont entraîné la cession de la totalité de leurs actifs corporels et incorporels et donc l'arrêt de toute activité,
- Impliquent leur prochaine dissolution, conformément à l'article 1844-7 alinéa 7 du code civil,
- Ne rendent plus obligatoire la préparation de comptes annuels

Dans ces conditions, Billon SA ne publie plus de comptes consolidés depuis l'exercice clos au 30 juin 2006.

**I.4- Autres informations****- Intégration fiscale**

L'exercice social 2007 - 2008 est le douzième exercice d'intégration fiscale.

La convention d'intégration a été renouvelée automatiquement en juillet 2006 pour 5 ans.

Les sociétés concernées sont :

- SA Billon,
- SARL Billon Développement
- SASU Billon Frères & Cie,
- SASU Alberti Teintures,
- SASU Tricotages de Lyon,
- SASU Tricotages de Jujurieux,

Toutefois, compte tenu du non établissement des comptes annuels au 30 juin 2008 des trois sous-filiales, Alberti Teintures, Tricotages de Lyon et Tricotages de Jujurieux, ces trois sociétés ne sont donc pas intégrées fiscalement.

**- Événement post clôture**

La société Duval Participations a acquis le contrôle de Billon SA le 26 septembre 2008 et a acquis simultanément auprès de F2 Consulting, l'intégralité de la créance que F2 Consulting détenait sur Billon SA.

## \* Etat de l'actif immobilisé 2054

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R&D <b>TOTAL 1</b>			
Autres postes d'immo. incorporelles <b>TOTAL 2</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agencement.			
Installations techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agencs., aménrgts. dives			
Autres matériels de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL 3</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	17 245 684		
Autres titres immobilisés			
Prêts & autres immobilisations financières			
<b>TOTAL 4</b>	17 245 684		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)</b>	<b>17 245 684</b>		

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
		Par virement	Par cession		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
	Frais d'établissement R&D <b>TOTAL 1</b>				
	Autres postes d'immo. incorporelles <b>TOTAL 2</b>				
	Terrains				
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	Inst. gales., agencs. et am. const.				
	Installations techniques matériel et outillage				
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agencs., amé- nagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & informatique				
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances & acomptes				
	<b>TOTAL 3</b>				
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			17 245 684	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immobilisations financières				
	<b>TOTAL 4</b>			17 245 684	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)</b>			17 245 684	

## \* Etat des provisions et dépréciations 2056

Rubriques	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				
Provisions pour litiges				
Provisions garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participations	17 244 684			17 244 684
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	9 525			9 525
Autres dépréciations	173 007			173 007
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>17 427 216</b>			<b>17 427 216</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17 427 216</b>			<b>17 427 216</b>
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciations des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

## \* État échéances créances et dettes 2057

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	11 391	11 391	
	Créances r. de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	152 635	152 635	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	173 007	173 007	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
	Charges constatées d'avance			
	<b>TOTAUX</b>	<b>337 034</b>	<b>337 034</b>	
Montant des	prêts accordés en cours d'exercice			
	remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés			

## \* Etat échéances créances et dettes 2057

CADRE B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine	124	124		
	à plus de 2 ans à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices				
	Taxe sur valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 653 423	1 653 423		
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
	Dettes représentatives de titres emp.				
	Produits constatés d'avance				
	<b>TOTAUX</b>	<b>1 653 547</b>	<b>1 653 547</b>		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

## \* Elements de plusieurs postes du bilan

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par des effets de commerce
	liées	avec lesquelles la société a lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	173 007		
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

**\* Charges à payer**

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	124
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>124</b>

**\* Charges et produits constatés d'avance**

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation		
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>		

**\* Composition du capital social**

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 413 393	3,05
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 413 393	3,05

**\* Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	- 98 632		- 98 632
Résultat exceptionnel (et participation)	37 539		37 539
Résultat comptable	- 61 093		- 61 093

MOINS VALUES NETTES A LONG TERME

Une moins value nette à long terme a été constatée au 30/06/2005 à hauteur de 10 044 669 euros , suite à la provision constatée sur les titres BILLON FRERES.

Compte tenu du montant constaté au 30/06/2004, la moins value nette à long terme totale reportable s'élève à 17 244 684 euros au 30/06/2008.

## \* Listes des filiales et participations

Filiales et participations :	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>			
1. Filiales (plus 50% du capital détenu)			
SASU BILLON FRERES ET CIE	(3 408 459)	100 %	(33 806)
SARL BILLON DEVELOPPEMENT	3 642.45	100%	(160)
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)			
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>			
1. Filiales non reprises en A			
a) françaises			
b) étrangères			
2. Participations non reprises en A			
a) françaises			
b) étrangères			

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE DU 22 DECEMBRE 2008**

---

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale mixte annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2008 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des commissaires aux comptes.

***A- ACTIVITE DE LA SOCIETE ET SES FILIALES***

---

***1- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice***

Nous vous rappelons que les actions Billon sont admises aux négociations sur l'Eurolist d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0000062689 (compartiment C).

La Société n'a pas eu d'activité au cours de l'exercice ; elle n'a, par conséquent, pas dégagé de chiffre d'affaires au titre de l'exercice clos.

***2- Progrès réalisés et difficultés rencontrées***

Rien n'est à mentionner à ce titre.

***3- Activité en matière de recherche et développement***

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

***4- Activité polluante ou à risque & informations relatives aux conséquences de l'activité de la Société sur l'environnement***

La Société étant une société de prestations de services et compte tenu de la nature de ces prestations, les conséquences de l'activité de la Société sur l'environnement peuvent être considérées comme nulles.

***5- Activité des filiales et participations***

La Société détient 100% du capital et des droits de vote des sociétés :

- SARL BILLON DEVELOPPEMENT, dont l'objet social est holding financière et prestations de services. Cette société a été immatriculée le 12 juin 2007.
- SAS BILLON FRERES ET CIE dont l'objet social la conception, la fabrication, la vente d'étoffe à maille et de tissus techniques. Elle possède 100% du capital et des droits de vote des sociétés suivantes :
  - o Alberti Teintures (312 346 034 RCS Belley)
  - o Les tricotages de Jujurieux (307 638 809 RCS Bourg en Bresse)

~

- o Les tricotages de Lyon (963 501 457 RCS Bourg en Bresse).

Ces trois sociétés ont fait l'objet de plans de cession.

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives aux résultats des filiales et participations de la Société.

#### ***6- Prises de participation et contrôle***

Au cours de l'exercice clos, la Société n'a pris ni contrôle ni participation dans quelques sociétés que ce soit.

#### ***7- Evènements importants survenu depuis la clôture de l'exercice***

Par protocole du 26 septembre 2008, F2 CONSULTING actionnaire majoritaire a cédé 942.333 actions Billon, représentant 66,67% du capital social, à la SARL DUVAL PARTICIPATIONS.

Les administrateurs de la Société ont démissionné et de nouveaux administrateurs ont été nommés à titre provisoire. Il s'agit de :

- Monsieur Eric Duval, (jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 30/06/12)
- Monsieur Dominique Jouaillec, (jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 30/06/12)
- Madame Lydia Le Clair, (jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 30/06/08)
- Mademoiselle Pauline Duval, (jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 30/06/08).

Le Conseil d'administration a alors décidé de nommer en qualité de Président Directeur Général Monsieur Eric Duval et Monsieur Dominique Jouaillec a été nommé Directeur Général Délégué.

#### ***8- Evolution prévisible et perspective d'avenir***

La Société va, dans les jours à venir, organiser au profit de ses actionnaires une garantie de cours consécutivement au rachat du bloc majoritaire par Duval Participations.

Elle exposera aux actionnaires à cette occasion les perspectives d'avenir de la Société.

### ***B- ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE***

---

#### ***1- Choix de la modalité d'exercice de la direction générale***

Nous vous rappelons que la direction générale de la Société a été confiée au président du conseil d'administration.

Depuis le 26 septembre 2008, le Président Directeur Général est assisté d'un directeur général délégué, qui a été choisi parmi les administrateurs.

#### ***2- Liste des mandats***

A la clôture de l'exercice considéré, les administrateurs de la Société étaient :

- Monsieur Frédéric Féry,
- Monsieur Laurent Féry,
- Monsieur Robert Penez,
- Monsieur Bernard Senglet.

Monsieur Frédéric Féry assumait les fonctions de Président du conseil d'administration et de directeur général.

~

A ce jour et depuis le 26/09/08, les mandataires sociaux sont Messieurs Eric Duval et Dominique Jouaillec et Mesdames Lydia Le Clair et Pauline Duval.

### ***3- Liste des mandats des administrateurs et directeurs généraux***

Vous trouverez en annexe du présent rapport la liste des mandats sociaux de chacun des administrateurs de la Société, au jour de clôture de l'exercice social considéré et à ce jour.

### ***4- Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux***

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire social détenant un mandat dans une société cotée, tant par la société que par des sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du code de commerce et par la société contrôlant celle dans laquelle ils exercent leur mandat.

Monsieur Frédéric Féry, président du conseil d'administration et directeur général durant l'exercice considéré n'a perçu aucune rémunération et aucun avantage en nature par la Société Billon pour l'exercice clos le 30/06/08.

Votre conseil d'administration porte également à votre connaissance qu'il n'établira pas le rapport spécial prévu par l'article L.225-184 du code de commerce, sur les opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L.225-177 à L.225-186 du code de commerce concernant les options de souscription ou d'achat d'actions. Aucune option de souscription ou d'achat n'étant actuellement en cours dans votre Société.

## ***C- Actionariat***

---

### ***1- Eléments relatif aux opérations de la Société sur ses propres actions***

Conformément à l'article L.225-211 alinéa 2 du code de commerce, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos, la Société n'a ni acheté ni vendu d'actions en application des articles L.225-208 et L.225-209 du code de commerce.

### ***2- Actionariat salarié***

S'agissant d'une société holding ne comptant aucun salarié, les informations relatives à l'actionariat salarié sont sans objet ainsi qu'un exposé sur l'impact de l'activité en matière d'emploi.

### ***3- Eléments de répartition du capital***

Au 1<sup>er</sup> juillet 2007, la société F2 Consulting détenait 68,24% des actions composant le capital de la Société Billon et à la clôture de l'exercice elle en détenait 936.241 actions (soit 66,24%).

Après avoir acquis 6.092 actions supplémentaires, elle a cédé 942.333 actions à la SARL Duval Participations, le 26 septembre 2008.

### ***4- Récapitulatif des acquisitions, cessions de titres de la Société et instruments financiers, éléments relatifs aux ajustements des options de souscription ou d'achat d'actions***

Rien n'est à signaler à ce titre.

## ***D- COMPTES ANNUELS ET RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS***

---

### ***1- Comptes consolidés***

Nous vous indiquons, en premier lieu, que la Société n'a pas établi de comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 30 juin 2008, à l'instar de l'exercice précédent.

### ***2- Comptes annuels***

Nous vous présentons maintenant en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2008, la Société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires à l'instar de l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à € 78.082 contre € 668.550 pour l'exercice précédent.

La Société n'a enregistré aucune charge au cours de l'exercice clos alors que l'exercice précédent faisant apparaître les montants suivants :

- Impôts, taxes et versements assimilés :	€ 520
- Salaires et traitement :	- € 2.313
- Charges sociales :	€ 2.354
- Autres charges :	€ 67.263

Le résultat d'exploitation ressort ainsi à un montant négatif de € 78.057 contre un montant négatif de € 649.572 pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de - € 20.576, il ressort à - € 98.632 contre - € 722.480 pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel d'un montant de € 37.539 et en l'absence d'impôt sur les sociétés, le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2008 est une perte de € 61.093,32, contre une perte de € 684.159 pour l'exercice précédent.

### ***3- Proposition d'affectation du résultat***

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice considéré d'un montant de € 61.093,32 en totalité au poste report à nouveau, qui ressortirait à un montant négatif de € 13.473.196,16.

Nous vous indiquons que le montant des capitaux propres reste inférieur à la moitié du capital social.

Nous vous rappelons en outre qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices clos.

### ***4- Dépenses non déductibles fiscalement***

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2008 ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

~

#### ***5- Tableau des résultats des 5 derniers exercices***

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions en vigueur le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

#### ***E- CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.225-38 ET SUIVANT DU CODE DE COMMERCE***

---

Nous vous informons également qu'aucune convention visée à l'article L.225-38 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

Les commissaires aux comptes en ont été régulièrement informés pour l'établissement de leur rapport spécial.

Conformément à l'article L.225-39 du code de commerce, la liste et l'objet des conventions courantes et conclues à des conditions normales ont été communiqué aux administrateurs et aux commissaires aux comptes.

#### ***F- RENOUELEMENT DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS***

---

Nous vous invitons à renouveler le mandat d'administrateur de Madame Lydia le Clair, ainsi que le mandat d'administrateur de Madame Pauline Duval, qui expireront à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 30 juin 2008.

#### ***G- RENOUELEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES***

---

Nous vous indiquons que le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société UEC – UNION D'ETUDES COMPTABLES expire à l'issue de la prochaine assemblée générale ; de même que le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Jacques Convert.

Nous vous proposons de nommer en leur remplacement, en qualité de commissaire aux comptes titulaire A4 PARTNERS, prise en la personne de Monsieur Olivier Marion domicilié 64 rue Ampère à Paris (75017) et en qualité de commissaire aux comptes suppléant Madame Caroline Soubils domiciliée 64 rue Ampère à Paris (75017) ; pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 30 juin 2014.

#### ***H- TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL***

---

Suite au rachat de la majorité des actions de la Société et du changement d'administrateurs, nous vous proposons de transférer le siège social de la Société au 7-9 rue Nationale à Boulogne-Billancourt (92100). Nous vous invitons, dès lors, à mettre corrélativement à jour les statuts de la Société.

#### ***I- CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE***

---

Compte tenu des perspectives d'avenir de la Société et du changement d'activité envisagé, nous vous proposons, d'ores et déjà, de modifier la dénomination de la Société qui deviendrait :

### **PATRIMOINE ET COMMERCE**

Vous êtes invités à modifier l'article 3 des statuts, pour le mettre à jour de cette modification.

\*

\*

\*

~

Nous vous précisons, enfin, que certains points sans objet ne seront pas traités dans le présent rapport ou ne feront pas l'objet d'un rapport spécial :

- Les obligations de conservation des titres pour les dirigeants bénéficiaires d'option de souscription d'achat d'actions,
- Les injonctions ou sanctions prononcées par le Conseil de la Concurrence à l'encontre de la Société,
- La gestion collective visée à l'article L.225-102 du code de commerce,
- L'attribution d'actions gratuites,
- Les opérations au titre des options d'achat ou attributions d'actions gratuites dans les filiales.
- L'aliénation d'actions en vue de la régularisation de participations croisées,
- Les actions d'autocontrôle,
- Le programme de rachat d'actions,
- La description des principaux risques et incertitudes auxquels la société/les entreprises comprises dans la consolidation sont confrontées,
- Les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

\*

\*

\*

Votre conseil vous invite, après lecture des rapports présentés par vos commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'administration



# Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

**AVOCAT**

**BILLON**

Société Anonyme  
Au capital de 4 310 848 €  
3 rue de la Claire  
69009 Lyon

**Grant Thornton**

Commissaire aux comptes  
42 avenue Georges Pompidou  
69442 Lyon cedex 03

**Union d'Etudes Comptables**

Commissaire aux comptes  
14 rue de la Charité  
69002 Lyon

Exercice clos le 30 juin 2008

# Rapport général des Commissaires aux Comptes

Société BILLON

Exercice clos le 30 juin 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **BILLON SA**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les titres de participations

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes sociaux pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon, le 6 décembre 2008

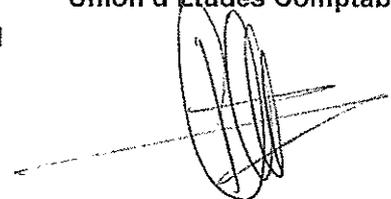
Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
Membre français de Grant Thornton International



Luc Williamson  
Associé

**Union d'Etudes Comptables**



Philippe Dubost  
Associé

# PATRIMOINE ET COMMERCE

## Rapport financier annuel - exercice clos au 30 juin 2008 - Attestation

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Eric Duval  
Président Directeur Général

